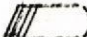


REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN


PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

 ECRET N° 77-156 du 28 Juin 1977

portant nomination des Membres de la  
Commission ad'hoc chargée de connaître  
des faits reprochés au Camarade AGUIAR  
Gaston, ex-Receveur-Percepteur à DOGBO.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU le Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
- VU le Décret 76-26 du 30 janvier 1976 portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 76-46 du 19 février 1976 déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
- VU l'Ordonnance n° 76-9 du 9 Février 1976 édictant les dispositions en vue de la répression disciplinaire des détournements et des faits assimilés commis par les Agents de l'Etat et les employés des Entreprises dans lesquelles l'Etat a une participation ;
- VU la transmission n° 446-C/MF/DTCP du Ministre des Finances en date du 1er Septembre 1976.

 E C R E T E :

ARTICLE 1er.- En application des dispositions de l'Ordonnance susvisée, il est créée une Commission ad'hoc de répression disciplinaire chargée de connaître des faits reprochés au Camarade AGUIAR Gaston, ex-Receveur-Percepteur à Dogbo (Province du MONO).

ARTICLE 2.- Ladite Commission est composée des camarades :

- ADOUSSO Jérôme : Ministère de la Justice, de la Législation et des Affaires Sociales, **PRESIDENT.**
- COMLAN Pierre : Inspection Générale d'Etat, Section Administrative, **Membre.**
- ROKO Octave : Inspection Générale d'Etat, Section Economique et Financière, **Membre.**

.../...

- GANKPA Corneille : Ministère des Finances, Membre
- GUILLAUME Sidonie : Ministère de la Fonction Publique et du Travail, Membre.
- GBENOU Cécile : Ministère des Finances, Proposée par le Chef de Service du mis en cause.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 28 Juin 1977

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 SPD 2 MJLAS-MF 6 autres Ministères 13  
DPE-DGAJL-INSAE 6 IGE et ses Sections-DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 5 UNB-FASJEP-BN 6  
Membres 6 Trésor 2 JORPB 1.-